

Paris, le 29 mars 2019



CGT-USPATMI
4 cité chappée
02 000 MONS-EN-LAONNOIS
☎ : 06.16.36.17.45
✉ : prefectures@cgt.fr
david.lecocq.cgt@hotmail.fr

M. Christophe CASTANER
Ministre de l'Intérieur

Place Beauvau
75 008 Paris

Monsieur le Ministre de l'intérieur,

La CGT vous adresse ce message afin de solliciter votre intervention concernant la fermeture de l'entreprise de papeterie ArjoWiggins Security Crévecœur située à Jouy-sur-Morin (Seine-et-Marne), entreprise qui vient d'être placée en liquidation judiciaire.

Premier fabricant de papiers sécurisés, disposant de savoirs-faire, cette entreprise produit notamment le papier servant à la fabrication des cartes grises, des passeports biométriques, de documents officiels, de visas, chèques, billets de banque, Nous ne reviendrons pas ici sur le scandale financier que représente les rachats successifs de l'entreprise par Sequana puis Bluemotion Technologies Holding, sur les annonces mensongères faites aux salarié-es sur des projets de reconversion de la société vers l'industrie pharmaceutique et du luxe, ni sur le gâchis d'argent public y afférent, des dizaines de millions € ayant été injectés par la Banque publique d'investissement (BPI). Nous préférons nous tourner vers l'avenir du site et des salarié-es qui y sont employé-es.

Comme vous le savez certainement, leurs délégué-es syndicaux-les ont rencontré M. Bruno LEMAIRE, ministre de l'économie, et portent un projet de nationalisation de l'entreprise. Nous souhaitons apporter tout notre soutien à ce projet et nous souhaitons que vous souteniez cette nationalisation.

En effet, loin des débats idéologiques et des postures, ce projet nous paraît particulièrement viable d'un point de vue économique et obéit à une logique de sécurisation.

Produisant du papier sécurisé, l'acquisition de ce site par l'État permettrait d'une part de fiabiliser notre filière de production de titres sécurisés mais également de production de papier à billet. La lutte contre la fraude demeurant une priorité de notre ministère, nous ne pouvons imaginer que vous restiez sans réaction à la perspective, si rien n'était fait, de voir l'État français se retourner vers l'étranger pour pouvoir obtenir les matériaux nécessaires notamment à la production de nos cartes grises. Cette perte de souveraineté dans la maîtrise des process de production de ces titres ne pourrait non seulement que présenter un risque majeur en terme de fraude mais également une perte d'autonomie dans nos activités régaliennes.

De plus, et même si cela n'est pas le cœur de notre activité, les technologies développées par le site de Jouy-sur-Morin permettent la production d'un papier sécurisé particulièrement écologique avec un partenariat responsable avec les agriculteurs de Seine-et-Marne qui assure la production de la matière première dans le cadre d'un billet « vert à vocation écoresponsable ». Ce partenariat favorise donc les circuits courts. Ce mode de production respecte l'engagement écologique d'Emmanuel Macron qui indiquait dans son programme « *Je veux accélérer l'émergence d'un nouveau modèle de croissance réconciliant transition écologique, industrie du futur et agriculture de demain.* ». A l'heure où le gouvernement clame faire de l'écologie une de ses priorités ; l'acquisition de cette entreprise, le maintien et le développement de son activité, permettraient de matérialiser en acte la déclaration d'intention du président de la République.

Enfin, et cela n'est pas le moindre sujet, il en va également de l'avenir des 200 salarié-es du site. Situé dans une zone particulièrement touchée par la désindustrialisation et le chômage, la liquidation du site mettrait en grande difficulté non seulement les salarié-es et leurs familles mais également les emplois induits ; dont les agriculteurs fournissant la matière première. Là-aussi, il s'agit de faire en sorte que la lutte contre le chômage ne demeure pas incantatoire mais puisse se matérialiser par des actes forts.

En tout état de cause, les investissements d'argent public déjà réalisés dans l'entreprise, et qui n'ont finalement servi qu'à enrichir une poignée d'actionnaires, nécessitent une reprise en main vigoureuse par les pouvoirs publics. En plus d'une acquisition stratégique pour l'État, cette nationalisation serait un acte politique majeur contre les fonds vautours qui se gavent d'argent public.

La solution de nationalisation, même temporaire, permettrait la reprise rapide de la production, les commandes venant du monde entier ne pouvant actuellement être honorées, ce qui constitue un véritable gâchis industriel. Les témoignages des salariés que nous avons rencontrés nous ont notamment indiqué l'annulation d'une commande importante de papier à billets pour l'Inde. C'est également l'image de l'ingénierie à la Française qui est ainsi écornée. Si le site venait à totalement périlcliter, qui produira ce papier ? Une entreprise nationale ? Nous en doutons.

Nous espérons, pour le moins, que vous accepterez d'étudier, avec tout le sérieux que cela mérite, le projet de nationalisation porté par les salarié-es et restons à votre disposition pour vous fournir les éléments que vous jugeriez nécessaires à la conduite de cette étude afin de sauvegarder ce fleuron national de l'industrie de papiers sécurisés et des emplois qui s'y rattachent.

Dans cette attente, recevez Monsieur le Ministre l'expression de mes respectueuses salutations.

Pour la CGT-USPATMI
Le Secrétaire général



David LECOCQ

Copie à :

- M. Emmanuel MACRON, Président de la République
- M. Edouard PHILIPPE, Premier Ministre
- M. Bruno LEMAIRE, Ministre de l'économie
- M. François DE RUGY, Ministre de la transition écologique et solidaire
- M. Philippe MARTINEZ, Secrétaire général de la Confédération Générale du Travail
- M. Patrick BAURET, Secrétaire général de la FILPAC-CGT